



centre d'information
et d'orientation
Dunkerque - S'Pol/men

académie
Lille



Quel est le rôle des Psychologue de l'éducation nationale (Psychologue EN) ?

Les Psychologue de l'éducation nationale partagent leur temps entre le CIO (Centre d'Information et d'Orientation) et les établissements scolaires publics. Ils ont pour missions prioritaires :

- d'informer les élèves et les familles sur les études, les formations professionnelles, les professions et leurs débouchés
- d'assurer le conseil individuel en orientation auprès de tout public (collégiens, lycéens, adultes...)
- d'aider les élèves à élaborer un projet d'orientation scolaire et professionnelle en tenant compte de leurs intérêts, de leurs aptitudes (capacités, résultats scolaires...) et des perspectives professionnelles.
- De participer au dépistage et au suivi des difficultés scolaires et/ou d'adaptation et de réaliser les examens et bilans psychologiques nécessaires

En établissements scolaires, ils interviennent en classe pour réaliser des séances d'informations collectives mais aussi animer des séances d'aide à l'élaboration des parcours de formation post-bac et du projet professionnel ; ils peuvent intervenir en séances d'accompagnement personnalisé et collaborent avec l'équipe éducative à la mise en place du parcours de découverte des métiers et des formations.